

Comité technique ministériel du 25 mars 2016
Le Guide de l'encadrement du ministère de la Culture et de la Communication
point pour information

Le Premier ministre, par circulaire en date du 10 juin 2015, invite à "*renforcer la dimension managériale au sein de la fonction publique de l'Etat et instaurer de nouvelles pratiques permettant de créer des marges de responsabilité accrues pour les cadres qui favorisent l'initiative et la prise de risques*".

C'est dans ce cadre que le secrétariat général a élaboré un guide de l'encadrement qui présente les valeurs communes à l'action des encadrants du ministère, ainsi que des fiches pratiques destinées à les aider dans leurs fonctions quotidiennes.

Les 27 fiches qui composent actuellement le guide abordent, en effet, différentes thématiques auxquelles sont confrontés les encadrants, du cadre dirigeant à l'encadrant de proximité. Sont par exemple traités les thèmes de la conduite de réunion, de la gestion des conflits ou de l'entretien professionnel.

Structurées en trois parties, "comprendre", "agir", "points de vigilance", les fiches visent à fournir des éléments pragmatiques sur différentes actions managériales replacées dans le contexte du collectif de travail.

Le guide, qui doit constituer un outil d'appui visant à faciliter l'action quotidienne des services, est amené à évoluer, en intégrant de nouvelles fiches, en fonction des problématiques rencontrées par les encadrants.